



Aurillac, le 8 novembre 2016

Compte-rendu de la CAPL n° 2 du 8 novembre 2016

Représentants de l'Administration	Représentants du personnel
M. MORICEAU M. JOUVE M. ORLIANGES M. RAYMON Mme GIGUET	M. BRUN, CGT (T) Mme DENAUX, CGT (S) Mme FRIAA, CGT (T) Mme LASSERRE, CGT (S) Mme ANGLADE, Solidaires F.P. (T) M. LAROUSSINIE, Solidaires F.P. (T) Mme VIEYRES, Solidaires F.P. (S) M. ANDRIEU, FO (T) Mme CUSSAC, FO (S)
Mme JBIRANE (secrétariat)	

M. ANDRIEU (FO) assure le secrétariat-adjoint.

Les représentants du personnel CGT et Solidaires Finances Publiques lisent des déclarations liminaires.

M. MORICEAU répond qu'il est très attaché à la promotion sociale, et que la voie d'accès la plus normale au corps supérieur est le concours.

Toutefois, il rejoint les élus Solidaires Finances Publiques dans leurs propos, en acquiesçant que, parfois, la liste d'aptitude est une alternative qui permet de promouvoir des agents méritants.

Il dresse ensuite un bref bilan de la baisse drastique du plan de qualification ministériel dont le volume a été divisé par 10 en 6 ans.

Un nouveau plan pluriannuel est en cours de discussion.

1. Approbation du P.V de la CAPL du 12 juillet 2016

En l'état, le PV n'est pas approuvé, plusieurs points sont à revoir.

Le mouvement national, la déclinaison du mouvement au plan local et les mesures d'accompagnement n'y figurent pas.

Par ailleurs, les représentants du personnel souhaitent qu'une formulation concernant les détachements soit revue et bien précisée : en effet ils ne sont pas à l'initiative de demandes de détachement, ils peuvent parfois évoquer en CAPL, avec l'accord de l'agent, une situation particulière que la direction peut gérer par un détachement sous sa seule responsabilité.

Enfin, les déclarations liminaires ne sont pas annexées.

2. Examen des candidatures à la liste de C en B 2017

Mme GIGUET rappelle les conditions statutaires pour figurer sur la liste d'aptitude et annonce 6 candidatures pour 1 promotion potentielle.

Une réunion d'information pour les agents concernés s'est tenue en septembre dernier.

Un dossier est classé excellent, 3 très bons et 2 sont à revoir.

Reprenant les propos de leur déclaration liminaire, les élus Solidaires Finances Publiques demandent l'abondement de la liste des excellents.

M. MORICEAU acquiesce spontanément et propose l'ajout d'un deuxième agent en excellent.

Il précise que les agents trop jeunes sont écartés, qu'il tient compte de l'ancienneté de la demande et du parcours professionnel dans son choix.

Il est procédé au vote par catégorie de classement :

	Parité Administrative	Solidaires Finances Publiques	FO	CGT
EXCELLENTS	Pour (4)	Contre (1)	Pour (1)	Ne participe pas
TRES BONS	Pour (5)	Contre (2)	Contre (1)	Ne participe pas
A REVOIR	Pour (5)	Contre (2)	Contre (1)	Ne participe pas

Les élus Solidaires Finances Publiques votent contre le projet présenté par l'administration non pas, bien entendu, contre les agents figurant sur cette liste mais par rapport à tous les points dénoncés dans notre déclaration liminaire.

Les élus Solidaires Finances Publiques – Catherine ANGLADE, Christian LAROUSSINIE, Christine VIEYRES.

Monsieur le Président,

La DGFIP est en danger. Les missions et les agents souffrent, les usagers sont victimes de l'affaiblissement et de l'éloignement du service public.

Solidaires Finances Publiques mettra tout en œuvre pour combattre le plan de destruction de la DGFIP, voulu et assumé par le Directeur Général à travers ses lignes directrices. Des actions ont débuté dans de nombreuses directions. Elles vont s'amplifier. Ce combat est légitime et il sera mené !

Solidaires Finances Publiques revendique des mesures d'urgence visant à renforcer la DGFIP et ce, sans délai :

- Stopper les suppressions d'emplois, établir un plan pluriannuel de recrutement pour renforcer la DGFIP, et recruter l'intégralité des listes complémentaires des concours ouverts.
- Décider un moratoire sur les restructurations et engager une réflexion sur l'accès au service public, son implantation et sa couverture territoriale.
- La reconnaissance et les droits des agents doivent enfin être de véritables priorités. Il en va notamment des règles de gestion. Solidaires Finances Publiques s'opposera à toute tentative de déréglementation et de régression en la matière.
- De la même manière, la perte de pouvoir d'achat est inacceptable. De ce point de vue, un plan de promotions internes ambitieux, une revalorisation des régimes indemnitaires et des remboursements de frais sont des mesures légitimes et nécessaires.

Solidaires Finances Publiques rappelle aussi son opposition à toute modulation individuelle de la rémunération.

Concernant cette CAPL, Solidaires Finances Publiques réaffirme son attachement à la promotion interne à la DGFIP.

La liste d'aptitude en est un des éléments. Elle permet de constituer une voie alternative d'accès à la catégorie supérieure pour les agents n'ayant pas bénéficié de la promotion interne par concours ou examen professionnel. Le plan de qualification qui, années après années, ne cesse de se réduire, limite les possibilités de promotion des agents de la DGFIP, les listes d'aptitude en sont particulièrement impactées.

Pour Solidaires Finances Publiques, la liste d'aptitude doit reposer sur des critères objectifs et transparents pour tous.

Pour Solidaires Finances Publiques, l'égalité des traitements de candidature est essentielle et ce, quelle que soit la nature du poste occupé. Cette appréciation ne doit pas prendre en compte le fait que l'agent occupe un poste d'encadrement ou pas. Le positionnement de celui-ci sur un tel poste ne relève pas le plus souvent de son fait mais bien plus du hasard de l'affectation.

Il ne doit pas y avoir de discrimination selon la nature des emplois qu'occupent les agents et ce quels que soient les métiers exercés.

Les élus de Solidaires Finances Publiques attendent de votre part le respect des règles de l'instruction, à savoir l'abondement de la liste des excellents que vous nous avez communiquée en consultation.

Solidaires Finances Publiques exige que la formation reçue par nos collègues promus soit renforcée afin de leur permettre la meilleure intégration possible dans leur nouveau corps.

Solidaires Finances Publiques votera contre le projet présenté par l'administration et cela non pas, bien entendu, contre les agents figurant sur cette liste mais par rapport à tous les points dénoncés dans cette déclaration liminaire.